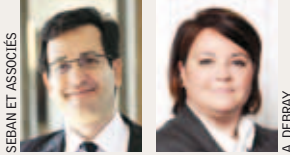


Nouveaux élus, faites confiance aux agents!



SEBAN ET ASSOCIÉS

A. DEBRAY

**Didier Seban
et Lorène Carrère,**
avocats à la Cour,
cabinet Seban et associés

Bleue ou rose, les vagues se suivent et amènent les agents territoriaux à assurer la continuité du service public sous des majorités politiques diverses. Avocats, nous sommes saisis de comportements indignes à l'égard d'agents de la part de nouvelles majorités politiques, hantées par l'idée de trahison. Les mesures à l'encontre des territoriaux en place se multiplient : décisions de suspension, mises à l'écart de la direction générale, fonctionnement hors système hiérarchique. Ces attitudes et sanctions sont contestables sur les plans éthique, humain et juridique. Les nouveaux élus prennent des risques en ne s'appuyant pas sur leurs services, en pratiquant des méthodes de recrutement illégales et en choisissant des prestataires sur simple décision du maire, au mépris de marchés publics en cours et au risque du délit de favoritisme.

Les fonctionnaires font ce qu'ils peuvent pour alerter lorsqu'ils ont connaissance de telles pratiques. Mais, dans un système de méfiance généralisée, ils sont souvent perçus, à tort, comme des empêcheurs de tourner en rond. Agir ainsi c'est mal connaître

la loyauté de ceux qui souhaitent que le service public continue à fonctionner et qui, fiers de leur travail, ne sont en aucun cas dans un esprit de sabotage. La loi permet aux élus de s'entourer d'un cabinet dès leur élection, elle permet aussi de gérer la situation des emplois fonctionnels en s'assurant d'une transition utile à tous. Les équipes en place ont eu à cœur d'assurer la transition républicaine, de tenir les premiers conseils dans les meilleures conditions, de sécuriser les premières décisions, d'ouvrir les portes aux nouveaux élus.

Le « spoils system », qui va dans certains cas jusqu'aux chefs de service, est injuste et constitue une erreur stratégique majeure. L'urgence sociale, les réformes territoriales à venir, la mutualisation nécessaire entre collectivités et les projets engagés nécessitent la continuité des équipes. Changer à tout prix les personnels, c'est prendre du retard, handicaper le début de son mandat, créer de la souffrance sociale et bloquer sa collectivité. Les procédures contentieuses ont un coût, elles sont souvent la traduction d'une transition mal gérée. Nouveaux élus, de grâce, faites confiance aux territoriaux!

Transition écologique: les territoires sont prêts

La France accueillera le prochain sommet mondial sur le climat, en 2015. Sa stratégie sera largement observée. Il serait regrettable qu'elle ne soit construite que depuis Paris, sans tenir compte des territoires. Le sommet de Johannesburg avait permis de faire des acteurs locaux des pivots de l'action environnementale afin de passer des discours aux actes. Depuis 2012, face à l'aggravation des grands problèmes économiques, sociaux et environnementaux, les participants du sommet Rio+20 ont recentré les priorités des Etats sur des objectifs de développement durable (ODD) plus précis. Dans les années à venir, cette logique s'imposera à tous: entreprises, Etats et collectivités locales.

Si l'on peut se féliciter que l'Etat avance enfin, il faut malheureusement constater que le texte actuel ignore les territoires. Y compris les régions, pourtant chefs de file pour l'énergie, le climat et la biodiversité. L'Etat reprend d'une main ce que le gouvernement octroie de l'autre: « Les services de l'Etat poursuivront l'élaboration et le déploiement de projets territoriaux de développement durable

et d'agendas 21 locaux. » C'est mal connaître la réalité des territoires que de traiter ainsi l'action des collectivités, souvent efficace, innovante et compatible avec les objectifs de la France. Ainsi, la région Pays de la Loire, première à décliner localement des ODD, a arrêté, avec ses partenaires publics et privés, six objectifs communs sur la formation des citoyens, la solidarité, l'évolution vers une société post-carbone, le développement des territoires. Ignorer les actions concrètes mises en place par les collectivités et leur capacité à impliquer les citoyens pour répondre aux enjeux climatiques n'est pas la meilleure manière d'engager cette démarche. Vu de Paris, il est dans l'air du temps de ne considérer les collectivités que comme un millefeuille inefficace et coûteux. Les services de l'Etat qui n'ont aucun budget d'intervention sont-ils de nouveaux pionniers de l'action locale? Les régions et toutes les collectivités se tiennent à la disposition de Ségolène Royal, pionnière en la matière, pour améliorer concrètement cette stratégie nationale de transition écologique. Tout seul, l'Etat n'y arrivera pas!



J.-P. TELLET

Christophe Clergeau,
premier vice-président
de la région Pays de la
Loire et représentant des
régions au Conseil national
de la transition écologique